

Communiqué de presse
Le 1^{er} mars 2007

**Le haut débit via le réseau électrique pour la Région Parisienne
(Délégation de Service Public Courant Porteur en Ligne du
SIPPEREC – DSP CPL)**

**L'opération de souscription auprès d'opérateurs de détail et de distributeurs
est annulée du fait du nouveau contexte créé par l'attribution, par le
SIPPEREC, courant janvier de la délégation de service public fibre optique
« 3^{ème} plaque ».**

L'opération de souscription, qui a fait l'objet de communiqués les 15 décembre 2006 et 18 janvier 2007, concernait la commercialisation auprès du Grand Public. Elle était ouverte aux entreprises voulant jouer le rôle d'opérateurs de détail ou de distributeurs dans le projet du haut débit via le réseau électrique (CPL) pour la couronne parisienne.

Durant la période de souscription, 26 sociétés ont marqué leur intérêt à cette opération.

Cependant, l'annonce le 25 janvier 2007 par le SIPPEREC de l'attribution d'une délégation de service public concurrente, portant sur la technologie fibre optique, a été gravement perturbatrice, d'autant plus que cette nouvelle délégation est subventionnée par la collectivité à hauteur de 3,3 M d'euros.

Il est à souligner que ce n'est pas le cas pour la délégation de service public CPL.

Dans ce contexte, MECELEC a décidé d'annuler l'opération de souscription, a demandé au SIPPEREC tous les éléments de la DSP 3^{ème} plaque, et se tient à sa disposition pour mettre en chantier une coordination entre les deux DSP.

Dans les semaines qui viennent nous allons donc étudier :

- Les conséquences de cette nouvelle concurrence sur l'économie de la DSP CPL,
- Les complémentarités envisageables entre les deux technologies Courant Porteur en Ligne et Fibre Optique, qui peuvent être très importantes,
- Les évolutions nécessaires de l'offre marketing de la DSP CPL dans ce nouveau contexte.

**Les conclusions de cette étude feront l'objet d'un nouveau communiqué avant fin avril
2007**



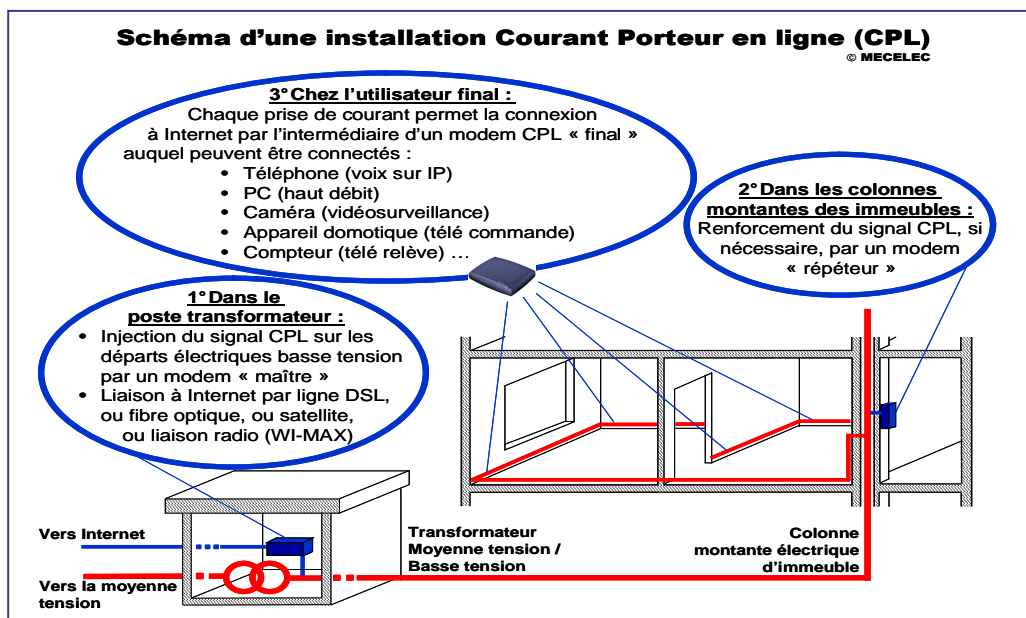
Rappel du projet : Le haut débit via le réseau électrique (CPL) pour la Région Parisienne

Premier projet en France et au plan mondial portant sur un déploiement d'une telle ampleur, le projet « Courant Porteur en Ligne » initialisé par le SIPPEREC concerne plus de 80 communes de la première couronne parisienne, soit un potentiel de 1,5 million de foyers.

Le Courant Porteur en Ligne (CPL) est une technologie mature et révolutionnaire pour apporter l'Internet haut débit et le téléphone (Voix sur IP) par la prise électrique et offrir de nouveaux services aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités locales et aux distributeurs d'énergie.

Après une expérimentation réussie sur les villes de Rosny sous Bois et Courbevoie, le SIPPEREC a choisi MECELEC TELECOMS ILE DE FRANCE pour déployer et commercialiser une offre de télécommunications « de gros » sur la boucle locale électrique auprès d'opérateurs « de détail » souhaitant proposer des offres aux clients finals, tant grand public que professionnels.

Tous les communiqués sur ce projet sont disponibles sur www.mecelec-telecoms.com



A propos de MECELEC :

MECELEC, créé en 1934, est dès l'origine un spécialiste de l'équipement de réseaux électriques.

A la fin des années 50, MECELEC a pris le tournant du polyester pour la fabrication de matériels de raccordement électriques qui étaient jusque là en métal. C'est ce savoir-faire technologique qui a fondé le succès de la société comme équipementier de réseau électrique d'abord, puis équipementier de réseau télécoms et enfin gaz et eau. C'est aussi sur cette technologie que s'est développée toute une branche d'activité (aujourd'hui cédée) dans le secteur automobile.

Mais MECELEC avait déjà à cette époque d'autres compétences qu'elle a complétées au fur et à mesure des années : connectique, électronique, téléphonie, monétique... Ceci lui a permis d'offrir à ses clients non seulement l'enveloppe, coffret ou armoire, mais aussi l'ensemble des équipements intérieurs, souvent de haut niveau technique.

Aujourd'hui MECELEC est une entreprise de 49,1 millions d'Euros de chiffre d'affaires (2006) et de près de 300 salariés dont l'implantation principale est en Ardèche (Mauves – Saint Agrève), avec des établissements à Fabrègues près de Montpellier, à Vonges près de Dijon, en Espagne (Bilbao, Madrid et Barcelone) et en Roumanie (Cluj).

La société est cotée sur l'Eurolist – compartiment C d'Euronext Paris. Code ISIN : FR0000061244 – MCLC

A propos de SIPPEREC :

Le SIPPEREC regroupe 86 communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val de Marne, des Yvelines et du Val d'Oise, pour lesquelles il exerce plusieurs compétences dans le domaine de l'électricité et des télécommunications.

Comme acteur intercommunal spécialisé, le SIPPEREC accompagne les villes de la petite couronne de Paris dans leur réflexion pour optimiser l'aménagement numérique de leurs territoires.

Il a progressivement conçu et réalisé un dispositif complet et cohérent de couverture de ce territoire avec les différentes technologies disponibles ou en cours de développement. Ce patrimoine public de réseaux de télécommunications est développé à travers des délégations de service public avec :

- IRISE pour une infrastructure fédératrice de fibre optique noire,
- Numéricable/NOOS pour déployer des réseaux câblés sur 29 communes,
- MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE pour déployer un réseau CPL,
- ID RESO pour un réseau PON qui desservira en fibre optique plus de 6 000 entreprises des principales zones à forte densité économique : le réseau SEQUANTIC.
- LD Collectivités pour un réseau FFTU en technologie PON destiné au résidentiel des 13 communes de la troisième plaque élargie.

Contacts presse :

Pour MECELEC : Actus Lyon - Marie-Claude Triquet / Relations presse – Tél. : 04 72 18 04 93 – mctriquet@actus.fr
Pour SIPPEREC : Catherine Dumas / Directrice du Développement – Tél : 01 44 74 32 09 – cdumas@sipperec.fr

